



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers en exercice : 65

Date de Publicité : 09/12/20

Reçu en Préfecture le : 11/12/20
CERTIFIÉ EXACT,

Séance du mardi 8 décembre 2020
D-2020/369

Aujourd'hui 8 décembre 2020, à 14h37,

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni à Bordeaux, sous la présidence de

Monsieur Pierre HURMIC - Maire

Etaient Présents :

Monsieur Pierre HURMIC, Madame Claudine BICHET, Monsieur Stéphane PFEIFFER, Monsieur Bernard-Louis BLANC, Madame Camille CHOPLIN, Monsieur Didier JEANJEAN, Madame Delphine JAMET, Monsieur Mathieu HAZOUARD, Madame Harmonie LECERF, Monsieur Amine SMIHI, Madame Sylvie SCHMITT, Monsieur Dimitri BOUTLEUX, Madame Nadia SAADI, Monsieur Bernard BLANC, Madame Céline PAPIN, Monsieur Olivier CAZAUX, Madame Pascale BOUSQUET-PITT, Monsieur Olivier ESCOTS, Madame Fannie LE BOULANGER, Monsieur Vincent MAURIN, Madame Sylvie JUSTOME, Monsieur Dominique BOUISSON, Madame Sandrine JACOTOT, Monsieur Laurent GUILLEMIN, Madame Françoise FREMY, Madame Marie-Claude NOËL, Monsieur Didier CUGY, Madame Véronique GARCIA, Monsieur Patrick PAPADATO, Madame Véronique SEYRAL, Madame Brigitte BLOCH, Madame Isabelle ACCOCÉBERRY, Madame Isabelle FAURE, Monsieur Paul-Bernard DELAROCHE, Madame Tiphaine ARDOUIN, Monsieur Francis FEYTOUT, Madame Servane CRUSSIÈRE, Monsieur Eve DEMANGE, Monsieur Maxime GHESQUIÈRE, Monsieur Matthieu MANGIN, Monsieur Guillaume MARI, Madame Marie-Julie POULAT, Monsieur Jean-Baptiste THONY, Monsieur Radouane JABER, Monsieur Baptiste MAURIN, Monsieur Stéphane GOMOT, Madame Béatrice SABOURET, Monsieur Pierre De Gaétan NJIKAM MOULIOM, Monsieur Nicolas FLORIAN, Madame Alexandra SIARRI, Madame Géraldine AMOUROUX, Monsieur Marik FETOUH, Monsieur Fabien ROBERT, Monsieur Guillaume CHABAN-DELMAS, Monsieur Nicolas PEREIRA, Madame Anne FAHMY, Monsieur Aziz SKALLI, Monsieur Thomas CAZENAVE, Madame Catherine FABRE, Madame Evelyne CERVANTES-DESCUBES, Monsieur Philippe POUTOU, Monsieur Antoine BOUDINET,
Madame Marie-Claude NOEL présente à partir de 16h05

Excusés :

Madame Emmanuelle AJON, Madame Pascale ROUX, Madame Nathalie DELATTRE

Groupement d'intérêt public Bordeaux Métropole médiation. Subvention de fonctionnement. Autorisation. Signature .

Monsieur Amine SMIHI, Adjoint au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

La présence de Sans Domiciles Fixe est en forte hausse ces dernières années en centre ville. L'augmentation de la présence de jeunes mineurs isolés ou jeunes majeurs livrés à eux-mêmes et subsistant via des actes de délinquance sur la voie publique est en nette augmentation également sur ce secteur.

La sédentarisation de ces groupes depuis le confinement en différents points du centre-ville engendre des problèmes sociaux, sanitaires et de tranquillité publique par les nuisances occasionnées mais également de sécurité par la multiplication du phénomène de toxicomanie de rue.

Nous devons prendre en considération la pression exercée sur les riverains et l'activité touristique et commerciale, mais aussi la situation sociale et sanitaire préoccupante de ces personnes extrêmement fragilisées.

La lutte contre l'appropriation d'un espace par un seul groupe passe également par le dialogue et la régulation via une présence humaine positive permanente. Cette Présence active de proximité d'un binôme de médiateurs a pour objectif :

- Une écoute active des habitants et commerçants pour informer sur les actions mises en place par la ville et les institutions
- Une veille sociale et technique pour un porté à connaissance auprès de la police municipale, de l'élu, des services de proximité, des intervenants sociaux du secteur
- Un Aller vers les publics vulnérables pour de l'accès aux droits en relais et co-intervention avec l'ensemble des acteurs sanitaires, sociaux, logements
- Une régulation de l'occupation de l'espace public par les groupes, gestion des tensions entre les groupes, et avec les riverains,

L'élaboration d'un premier diagnostic de territoire sur le secteur Ferme de Richemont, auprès de 76 personnes sur une période de 15 jours (en septembre 2020) a confirmé la nécessité de cette mission transversale d'accompagnement et d'information des usagers de l'espace public dans un tel contexte.

Il est donc décidé de mettre en place un binôme de médiateurs pour le quartier centre-ville afin de mieux accompagner l'usage de l'espace public et les personnes en grande précarité de rue. Le coût pour 12 mois de fonctionnement de cette équipe s'élève à 8 5000 euros/an : un coordonnateur (à tiers temps) + 2 Médiateurs (temps plein).

Par ailleurs la mise à disposition d'un agent par la Ville de Bordeaux au GIPB2M occasionne une demande de remboursement par la Ville à hauteur de 40 841.40 euros. Il est proposé de verser l'équivalent au GIPB2M pour que la structure puisse honorer ce versement.

C'est pourquoi, je vous propose, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir autoriser Monsieur le Maire à :

- attribuer au Groupement d'Intérêt Public Bordeaux Métropole Médiation la somme de 85 000 euros
- faire procéder au versement de cette somme au crédit de cet organisme.
- de procéder au paiement de la mise à disposition de 40 841.40 euros.

Cette somme sera prélevée sur la ligne budgétaire prévue à cet effet au budget primitif 2020, fonction 522 compte 657358.

ADOpte A L'UNANIMITE

Fait et Délibéré à Bordeaux, le 8 décembre 2020

P/EXPEDITION CONFORME,

Monsieur Amine SMIHI